

LETTRE D'INFORMATION

Projet éolien **AUDES** / Octobre 2019

N°2



Un projet
de territoire
construit avec vous

© altitudedrone

Parce qu'un projet de parc éolien, n'est pas un équipement isolé du territoire dans lequel il s'implante, SOLVEO Energie continue d'associer la population à son développement !

OÙ EN EST LE PROJET ?

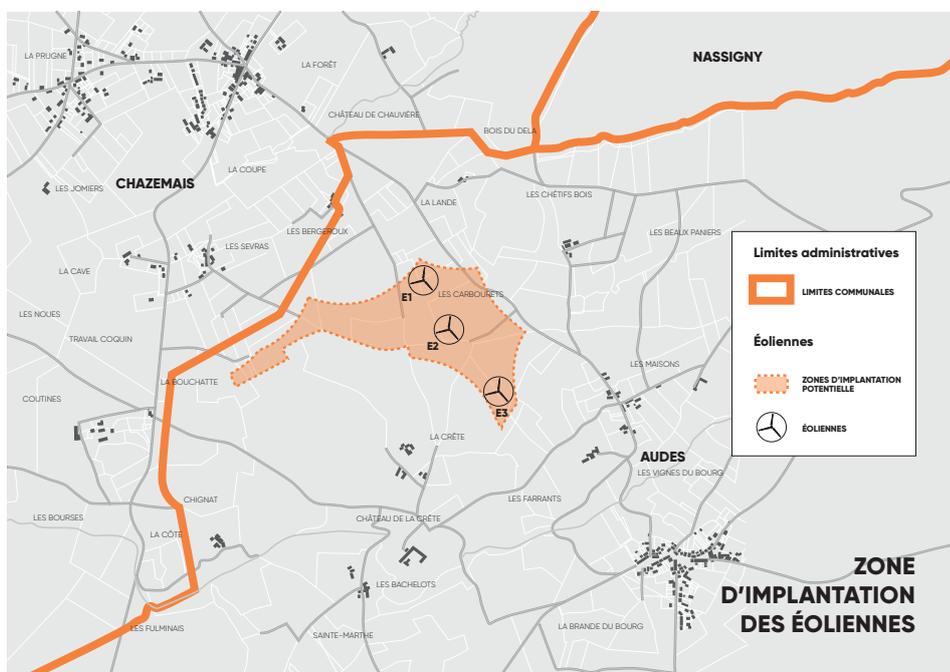
Après plus d'un an de réflexion, d'échanges avec le territoire et de travail nourri par l'ensemble des études environnementales et techniques, nous disposons à ce jour d'une parfaite connaissance des enjeux et contraintes locales. Le projet éolien d'Audes est compatible avec le respect des préoccupations de préservation de l'environnement. Les contraintes naturelles et humaines du territoire ont été prises en compte dans la définition du projet :

- + Éléments de sensibilité paysagère (éloignement des sites patrimoniaux par exemple)
- + Distance minimale réglementaire aux habitations
- + Distance minimale entre chaque éolienne
- + Orientation et vitesse du vent
- + Infrastructures routières et électriques
- + Contraintes aéronautiques
- + Éléments de sensibilité faunistique et floristique

L'étude d'impact environnemental continue et l'ensemble des résultats sera à votre disposition dans le dossier d'enquête publique prévu courant 2020.

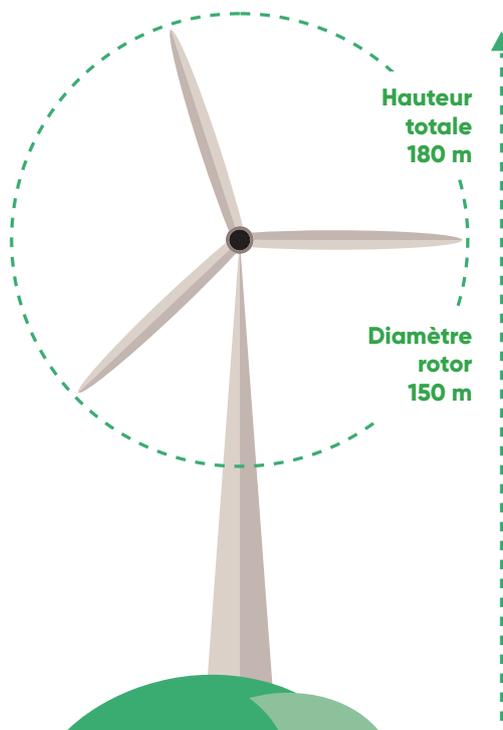
QUEL EST LE SCÉNARIO RETENU ?

Après des échanges constructifs avec les représentants de la commune et les riverains intéressés dans le cadre du comité de concertation, il a été décidé de privilégier un scénario à trois éoliennes. Ces trois éoliennes produiront pendant plus de 20 ans de l'électricité par la seule force du vent. Cette production qui sera injectée localement sur le réseau électrique public permettra de répondre aux besoins en électricité de plus de 6 000 foyers les plus proches.



+ Insertion paysagère :

L'étude paysagère a été menée par le bureau d'étude COUASNON. En tout, une soixantaine de simulations visuelles (photomontages) a été réalisée : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 24 km autour du projet éolien. Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles ont été en partie présentées aux riverains lors de la permanence publique et du comité de concertation d'avril 2019 et figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat et consultable lors de l'enquête publique.



+ Les éoliennes envisagées :

Le projet éolien d'Audes innovera avec des aérogénérateurs de nouvelles générations se caractérisant par une voilure plus grande, permettant de capter d'avantage l'énergie mécanique du vent à convertir en énergie électrique. Un alignement des éoliennes nord-ouest/sud-est s'appuyant sur la ligne de force de la vallée du Cher et de la RD 241.

SCHÉMA D'UNE ÉOLIENNE DE 180 M DE HAUT EN BOUT DE PALE, AVEC UN DIAMÈTRE DU ROTOR DE 150 M ET UNE HAUTEUR DE NACELLE DE 105 M

SIMULATION VISUELLE, VUE DEPUIS LE CENTRE DU VILLAGE D'AUDES

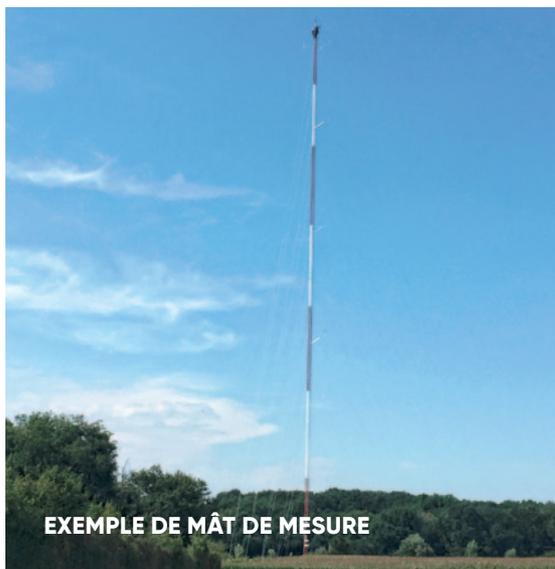


SIMULATION VISUELLE, VUE DEPUIS LE LIEU-DIT "LES CHÉTIFS-BOIS"

ZOOM SUR LA POSE D'UN MAT DE MESURE

Un mât de mesure de vent sera installé fin octobre sur la zone de projet, au lieu-dit les Carbourets à Audes. Le mât de mesure de 100 mètres de hauteur sera présent sur site au minimum pour une période d'un an et permettra d'obtenir une analyse fine du gisement de vent et de valider le plan énergétique.

Ce mât recueillera quotidiennement des données sur les vitesses et les directions du vent, ainsi que certaines données météorologiques.



EXEMPLE DE MÂT DE MESURE

LES MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Deux types de mesures sont destinées à compenser les effets engendrés par la construction d'un parc éolien. Ces mesures viennent en complément des retombées économiques et fiscales qui sont, elles, liées à la mise en exploitation du parc.

- **MESURES COMPENSATOIRES** : elles sont destinées à compenser ou contrebalancer les impacts engendrés par le parc éolien sur le cadre de vie et la biodiversité, et à favoriser sa bonne intégration dans l'environnement.

Des premières mesures compensatoires ont été proposées lors du deuxième comité de concertation comme l'habillage en bois du poste de livraison électrique pour favoriser son intégration dans le paysage.

- **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT** : elles sont plus transversales et globales que les mesures compensatoires. Elles visent à améliorer les connaissances des habitats et des espèces, apporter un soutien financier à des actions déjà identifiées dans le cadre de plans/programmes spécifiques favorables à la biodiversité ou encore à sensibiliser le territoire à la protection de l'environnement.

Afin qu'elles soient adaptées à vos attentes, nous vous invitons à nous faire part de vos propositions par mail : p.lugagne@solveo-energie.com ou sur le site internet dédié au projet : www.projet-eolien-audes.fr

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

AVRIL 2019

Comité de concertation n°2.
Permanence publique.
Mise en place du site internet dédié au projet.

3^e TRIM. 2019

Pose d'un mât de mesure.
Comité de concertation n°3.
Permanence publique.
Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale et administrative.

2020

Instruction du dossier
Enquête publique.

2021

Construction et mise en service du parc éolien.

LA CONCERTATION CONTINUE !

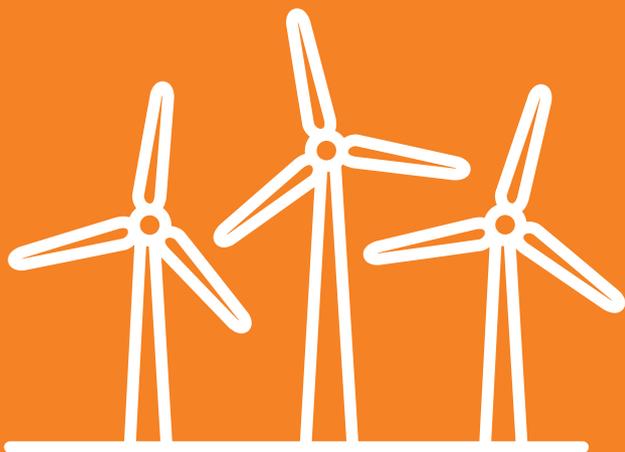
Parce que SOLVEO Energie est un acteur local et que notre ambition est de réussir l'implantation de ce parc avec vous, **VOTRE AVIS ET VOS QUESTIONS NOUS INTERESSENT**. Indépendamment de l'enquête publique, SOLVEO Energie s'inscrit dans une démarche de concertation volontaire. Voici les modalités mises en œuvre :

- Une présentation du projet lors d'un **conseil municipal extraordinaire** en avril 2018
- Des **lettres d'information** régulières, comme ce second numéro, diffusées à l'ensemble des habitants
- Un **comité de concertation** associant entre 10 et 15 représentants citoyens (élus, associations, habitants d'Audes, de Chazemais...) réunis en novembre 2018 et avril 2019
- Des **permanences ouvertes à tous**, dont les premières ont lieu le 28 novembre 2018, puis le 11 avril 2019
- Le mise en ligne d'un site internet dédié au projet : www.projet-eolien-audes.fr

Un comité de concertation et une nouvelle permanence sont prévus le 27 novembre 2019 (permanence ouverte à tous de 12h à 17h en mairie d'Audes).

Ces différents temps de rencontre ont permis de faire évoluer le projet (choix du scénario), de prendre en considération les remarques des riverains, mais aussi de répondre à de nombreuses questions bien légitimes et de rétablir des idées reçues : fonctionnement des machines, bruit des éoliennes, démantèlement, bénéfices pour le territoire...

“
Votre avis compte
”



SOLVEO ENERGIE, QUI SOMMES-NOUS ?

L'histoire d'une PME familiale française créée il y a plus de 30 ans !
SOLVEO ENERGIE est une société indépendante spécialisée dans la production d'énergies renouvelables. Nos équipes interviennent depuis l'identification d'un site, le développement d'un projet, son financement, la réalisation des travaux, l'exploitation, la maintenance jusqu'au démantèlement de sites de production d'énergies renouvelables.



VOTRE CONTACT PERMANENT

Pauline Lugagne
Ingénieur projets
06 11 12 19 51
p.lugagne@solveo-energie.com
www.projet-eolien-audes.fr

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉOLIEN

- + Ministère de la transition écologique et solidaire : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/eolien-terrestre
- + ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie www.ademe.fr
- + FEE - France énergie éolienne <https://fee.asso.fr/>